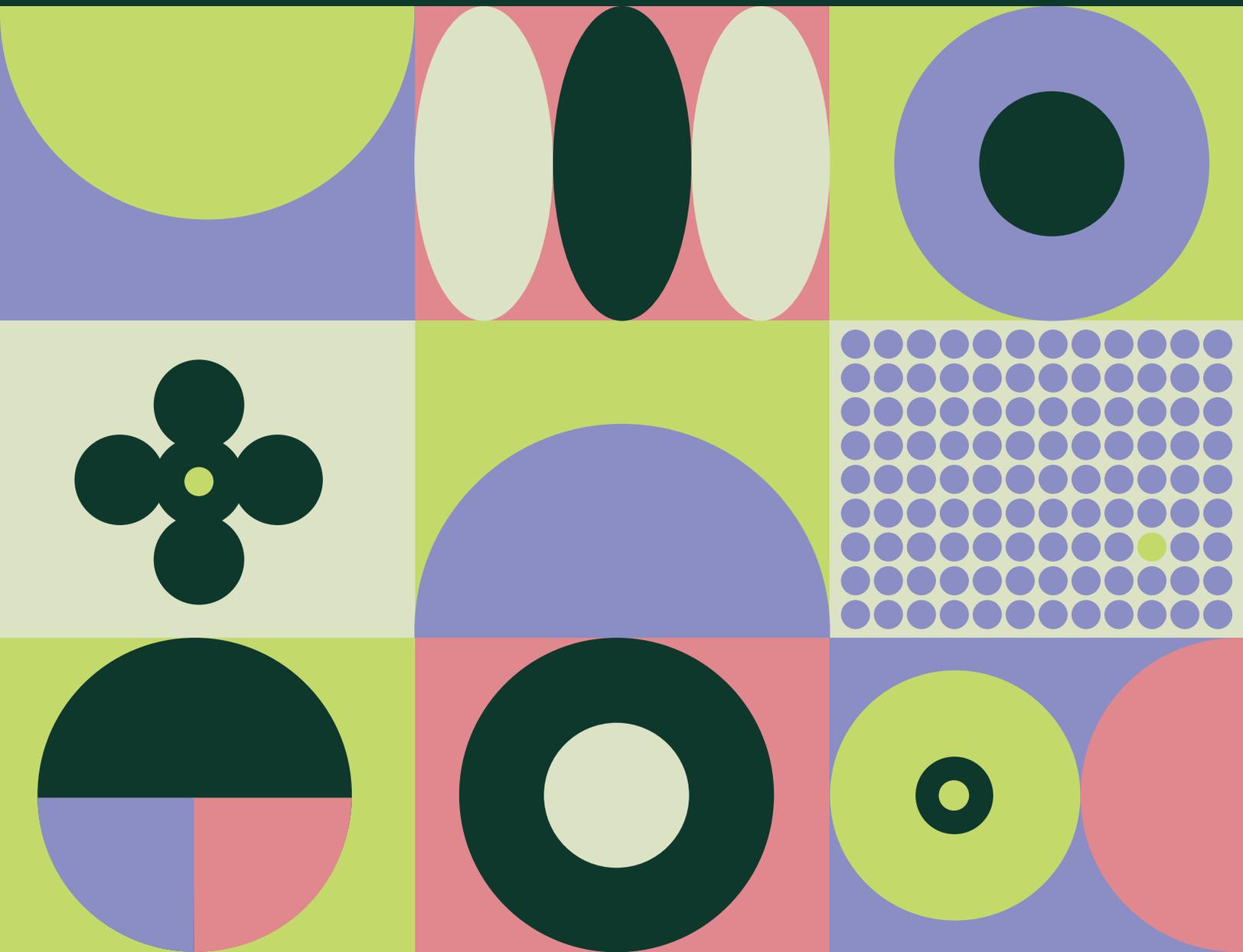


RAPPORT ANNUEL 2023



INTRODUCTION

Message du comité de retraite	03
Message du secrétariat	04

**LA SITUATION
GLOBALE
DU RÉGIME**

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2023	06
La situation financière du Régime au 31 décembre 2023	09
Les rendements de la caisse	12
Les placements du Régime	15

**LE RÉGIME
EN BREF**

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif	18
Les membres actuels du comité de retraite	19
Les formations	20
Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées	21



MESSAGE DU COMITÉ DE RETRAITE

Une année de bonnes nouvelles!

On peut dire que l'année 2023, celle des 15 ans du Régime, a apporté plusieurs bonnes nouvelles! La première est la poursuite de la croissance du Régime avec une hausse de 60 groupes membres et de 1492 personnes adhérentes, l'amélioration du taux moyen de cotisation qui a atteint 6,8 %, l'utilisation toujours importante des outils individuels, ainsi que le nombre de formations données.

Une autre bonne nouvelle vient du côté des rendements, puisque l'année s'est terminée avec un rendement global de 9,31 %, contribuant à la très bonne santé financière du Régime, ce qui nous permet d'annoncer une autre bonne nouvelle, soit la pleine indexation des rentes pour l'année 2023! Aussi, malgré la pleine indexation des rentes, le Régime demeure avec des surplus importants qui amènent le comité à proposer une amélioration de la formule de rente du Régime qui aurait pour effet de bonifier toutes les rentes accumulées à ce jour ainsi que celles qui seront acquises dans le futur. La prudence dans l'approche adoptée au début du Régime est récompensée aujourd'hui, après plus de 15 ans, par des surplus importants qui peuvent être redistribués à l'ensemble des personnes participantes. C'est une excellente nouvelle!

Cependant, une des meilleures nouvelles de l'année est certainement la publication de la proposition de modification au Règlement sur les RRFS qui autorisera le Régime à garder ses personnes retraitées orphelines! C'est une grande victoire après plusieurs années de négociations avec Retraite Québec. Ce nouveau règlement devrait entrer en vigueur en janvier 2025.

Au secrétariat, la stabilité de l'équipe a permis le maintien du cap dans sa mission d'accompagnement des employeurs et des personnes participantes. Cependant, la croissance continue de l'équipe rend les locaux actuels trop petits pour son développement. Le comité de retraite a donc entamé des démarches pour relocaliser les bureaux du Régime. Ces nouveaux locaux permettront également le retour des rencontres du comité

et des assemblées annuelles au secrétariat du Régime.

La composition du comité de retraite est également demeurée assez stable. Après 15 ans d'implication, Nathalie Lachance a quitté le comité et a été remplacée par Élène Sauvageau de la Maison d'hébergement l'Envolée. En cours d'année, Régis Audet a dû remettre sa démission et a été remplacé par Ramon Carrasco Espinosa du CACI. Les rencontres du comité ont repris un rythme régulier avec des rencontres en alternance en présence et en virtuel. Quant au comité exécutif, les membres sont demeurés les mêmes en 2023.

Ces excellentes nouvelles nous font commencer l'année 2024 avec confiance. Bien sûr, notre prudence, notre vigilance et notre rigueur demeurent les mêmes. Après 15 ans, nous pouvons constater que cette approche fonctionne et qu'il est possible d'offrir un Régime de retraite solide et généreux aux personnes qui travaillent dans les groupes communautaires, les entreprises d'économie sociale et les OBNL en culture. Soyons fiers du travail accompli!



2023

MESSAGE DU SECRÉTARIAT

L'équipe du secrétariat s'est à nouveau agrandie en 2023 avec l'arrivée en poste d'une personne responsable des communications. Ce nouveau poste est devenu nécessaire pour supporter l'équipe dans la promotion du Régime, notamment par le développement de nouveaux outils de communication qui nous permettront de mieux rejoindre les groupes et les personnes participantes. Ce poste est directement en lien avec notre objectif de vulgarisation et de compréhension de notre Régime, tant pour les membres que pour les organismes qui souhaitent se joindre à nous.

Au quotidien, l'équipe du secrétariat travaille toujours avec entrain au soutien aux personnes participantes et aux groupes membres. La croissance du Régime, bien qu'elle apporte quelques défis, est une source de motivation pour l'amélioration constante de nos outils et de nos services. Ce travail ne se fait pas seul : nous pouvons en effet compter sur la collaboration étroite que nous entretenons avec l'équipe de PBI Conseillers en actuariat. Leur écoute et leur souci de répondre à nos demandes et à nos besoins contribuent à la qualité du service offert.

Travailler pour les organismes et les personnes qui y œuvrent est un privilège. Si le secrétariat a su maintenir la qualité de son service et de son accompagnement tout au long de l'année, c'est entre autres grâce au dévouement et à la stabilité de l'équipe, mais également aux valeurs partagées avec les personnes pour lesquelles le Régime existe. L'équipe devrait donc s'agrandir encore en 2024 pour continuer d'accueillir et d'accompagner toutes les personnes qui deviendront membres ou retraitées du Régime !

ANABELLE CARON
Coordonnatrice générale

anabelle@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 24

MARTINE MARLEAU
Coordonnatrice administrative

martine@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 23

ANNE-MARIE DE LA SABLONNIÈRE
Responsable de la formation et du service
aux personnes participantes

anne-marie@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 22

MARIA LUISA APAZA
Responsable de la comptabilité

marialuisa@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 25

SABRINA ARIAS
Technicienne à l'administration,
soutien aux employeurs

sabrina@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 26

JOSÉE TRUDEAU
Agente d'accueil et d'administration

josee@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 21

MARIÈVE BEAUDOIN-SULLIVAN
Technicienne à l'administration,
soutien aux personnes participantes

marieve@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 27

EVRAALD KAYA
Responsable des communications
(jusqu'en juin 2024)

LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2023

UNE CROISSANCE IMPORTANTE DES ACTIFS

Pour l'année 2023, l'actif net du Régime est passé de 138,0 millions \$ à 171,3 millions \$, soit une hausse significative de 24 %. Cette augmentation importante de l'actif est le résultat des rendements positifs de la caisse, combinés aux cotisations des groupes et des personnes participantes qui sont toujours en croissance. Quant aux éléments qui ont contribué à la diminution de l'actif, ils sont demeurés stables. Concrètement, les rendements ont contribué pour 13 M\$ de la hausse de l'actif, tandis que les cotisations ont apporté 26 M\$ dans la caisse. Quant à eux, les frais d'administration et de gestions ainsi que les paiements de rentes et les différents remboursements ont diminué les actifs de 6 M\$. Le tableau 1 indique les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2023, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier au 31 décembre 2023, disponible sur notre site Internet.

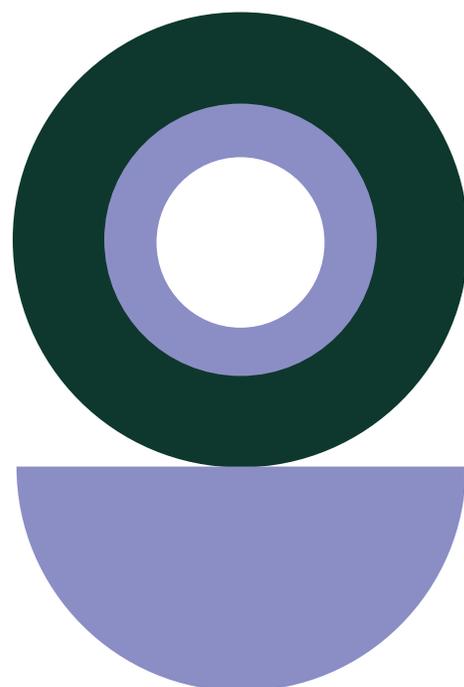


Tableau 1

État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2023

ACTIF DISPONIBLE AU DÉBUT

137 985 096 \$

Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	13 639 097 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION	
Cotisations salariales régulières	9 240 425 \$	Salaires et charges sociales	578 195 \$
Cotisations salariales volontaires	1 507 174 \$	Honoraires : Actuariat	522 900 \$
Rachats — employés-ées	541 342 \$	Honoraires : Autres	19 155 \$
Rachats — employeurs	1 403 077 \$	Dépenses de bureau	89 201 \$
	26 331 115 \$	Déplacements/représentations	17 222 \$
Revenus de placements	13 270 253 \$	Frais d'enregistrement	144 667 \$
		Formations — comité	49 940 \$
		Assurances — comité	32 681 \$
		Amortissement	26 950 \$
		Frais d'administration	1 480 911 \$
		<i>Moins autres</i>	<i>(473 072 \$)</i>
		Total — Frais d'administration	1 007 839 \$
		Frais bancaires	8 377 \$
		FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS	
		Frais des gestionnaires	650 487 \$
		Gardien de valeurs	38 300 \$
		Honoraires-conseils (PBI)	107 003 \$
		Assurance responsabilité	8 958 \$
		Total — Frais de placements	804 748 \$
		Rentes	1 161 845 \$
		Remboursements	1 974 616 \$
		Transferts autres régimes	1 368 099 \$
	39 601 368 \$		6 325 494 \$

**ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES
PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE**
171 260 970 \$

DES FRAIS DE GESTION STABLES ET TOUJOURS EN DEÇÀ DE NOTRE OBJECTIF

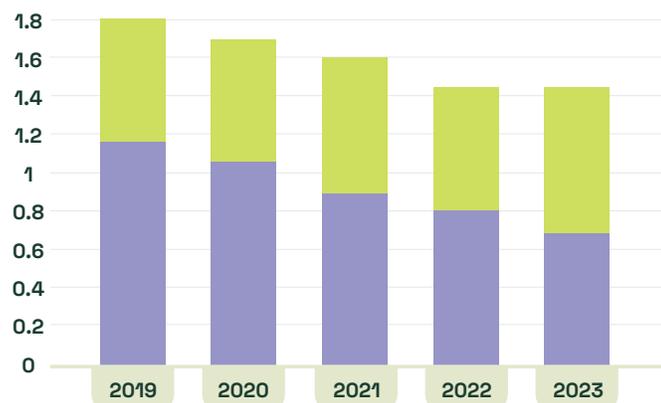
Le graphique suivant permet de visualiser la baisse, puis le maintien des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des cinq dernières années.

Le graphique 1 et le tableau 2 permettent de constater qu'en cinq ans, **les frais totaux d'administration et de gestion des placements** sont stables, en deçà de 2 % de l'actif moyen. Cet objectif de 2 % permet de préserver un écart entre nos frais totaux et ceux des REER typiques (souvent plus de 2 %). Cette épargne de coût de gestion augmente d'autant l'argent qui reste dans le portefeuille des personnes participantes.

Cette année, ce sont les **frais d'administration** qui ont connu une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total, passant de 0,80 % à 0,67 %. Les **frais de gestion des placements**, quant à eux, ont augmenté en raison du plein investissement dans le fonds en infrastructure et d'autres choix de placement qui procurent des rendements plus élevés en contrepartie de frais plus importants. Le tableau 3 illustre l'évolution des frais de gestion des placements et leur ventilation en 2022 et 2023.

Graphique 1 et tableau 2

Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen en caisse, 2019-2023



	2019	2020	2021	2022	2023
Administration et frais bancaires	1,16 %	1,07 %	0,92 %	0,80 %	0,67 %
Gestion de l'actif	0,64 %	0,62 %	0,68 %	0,63 %	0,76 %
TOTAL - En % de l'actif moyen	1,80 %	1,68 %	1,60 %	1,43 %	1,43 %

● Administration et frais bancaires (caisse) ● Gestion de l'actif (caisse)

Tableau 3

Frais de gestion des placements en \$ et en % de l'actif moyen, 2023-2022

Frais de gestion des placements	2023		2022	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais et honoraires des gestionnaires	650 487 \$	0,43 %	591 713 \$	0,45 %
Honoraires Gardien de valeurs	38 300 \$	0,03 %	33 462 \$	0,03 %
Assurance — responsabilité fiduciaire	8 958 \$	0,01 %	9 523 \$	0,01 %
Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents	357 459 \$	0,23 %	102 957 \$	0,08 %
Frais de gestion des placements	1 055 204 \$	0,69 %	737 655 \$	0,56 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	107 003 \$	0,07 %	94 746 \$	0,07 %
Total, incluant honoraires-conseils en placements	1 162 207 \$	0,76 %	832 401 \$	0,63 %

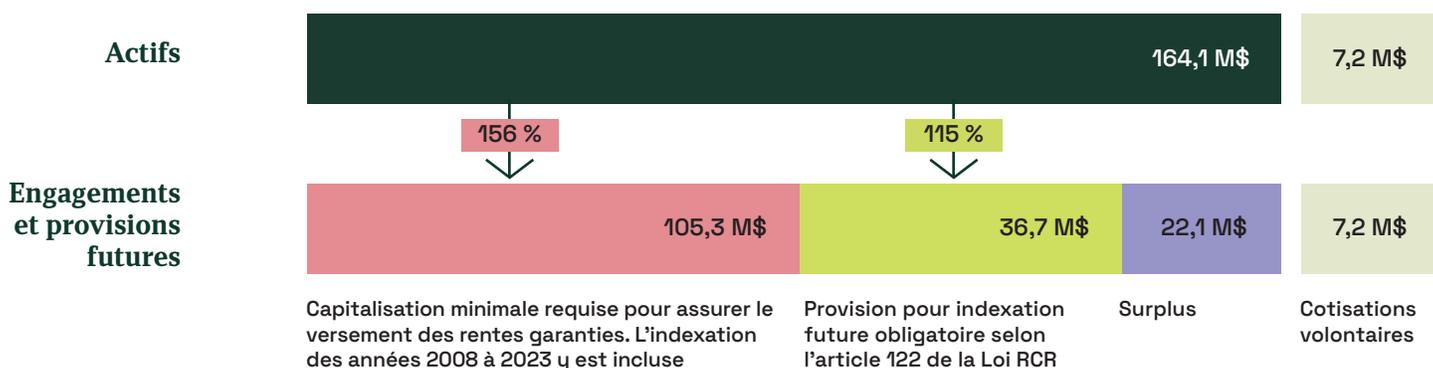
La situation financière du Régime au 31 décembre 2023

UNE SANTÉ FINANCIÈRE QUI PERMET L'INDEXATION COMPLÈTE DE L'ANNÉE 2023 ET UNE RÉFLEXION SUR L'UTILISATION DES SURPLUS

L'augmentation des actifs, les bons rendements et la stabilisation des frais de gestion et d'administration contribuent à la très bonne santé financière du Régime, tel que le démontre l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2023.

Graphique 2

Capitalisation du Régime au 31 décembre 2023



Comme nous pouvons l'observer au graphique 2, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2023, excluant les cotisations volontaires (164,1 millions \$), est égal à **1,56 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participantes au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour les années 2008 à 2023. Cela permet d'affirmer que **le Régime affichait un surplus de 56 %** par rapport aux rentes garanties acquises.

De plus, même en ajoutant la **réserve pour indexation**, laquelle atteint plus de 36,7 millions \$, la caisse du Régime serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2023 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, puisque l'actif est égal à 1,15 fois la valeur des rentes acquises indexées.

Finalement, le surplus résiduel de 22,1 millions \$ constitue un coussin intéressant pour faire face à d'éventuelles incertitudes, comme nous en avons vécues en 2022.

L'INDEXATION DES RENTES

Notre **politique de financement** accorde la **priorité à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives. Quant au texte du Régime, il prévoit une indexation maximale des rentes de 4 % par année, à moins que les surplus de la caisse permettent une pleine indexation. Or, étant donné la très bonne santé financière du Régime et dans un souci d'équité intergénérationnelle, le comité de retraite a décidé d'accorder, cette année encore, la pleine indexation des rentes pour l'année 2023 afin que la valeur de la rente acquise suive l'évolution du coût de la vie dans le contexte économique inflationniste actuel.

Le prochain tableau précise l'expérience du Régime en matière d'indexation. On y constate que 100 % du service jusqu'au 31 décembre 2023 a été pleinement indexé.

Tableau 4

Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62 %	2011	2008	13,83 \$
2009	0,40 %	2011	2008 et 2009	13,74 \$
2010	1,70 %	2011	2008 à 2010	13,69 \$
2011	2,80 %	2014	2008 à 2011	13,46 \$
2012	1,80 %	2014	2008 à 2012	13,09 \$
2013	0,90 %	2014	2008 à 2013	12,86 \$
2014	1,80 %	2017	2008 à 2014	12,75 \$
2015	1,20 %	2017	2008 à 2015	12,52 \$
2016	1,40 %	2017	2008 à 2016	12,37 \$
2017	1,50 %	2019	2008 à 2017	12,20 \$
2018	2,30 %	2019	2008 à 2018	12,02 \$
2019	1,90 %	2021	2008 à 2019	11,75 \$
2020	1,00 %	2021	2008 à 2020	11,53 \$
2021	2,70 %	2022	2008 à 2021	11,42 \$
2022	6,50 %	2023	2008 à 2022	11,12 \$
2023	4,40 %	2024	2008 à 2023	10,44 \$
2024				10,00 \$

L'indexation accordée pour les rentes acquises entre 2008 et 2023 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et **ne pourra pas être réduite** à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.



UNE RÉFLEXION SUR LA MODIFICATION DE LA FORMULE DE RENTE

La capitalisation du Régime démontre non seulement que le Régime a les surplus nécessaires pour la pleine indexation des rentes, mais également que le Régime dégage des surplus importants, qu'il devra, dans un souci d'équité intergénérationnelle, mais également fiscale, redistribuer aux personnes participantes du Régime. Rappelons que dans un régime de retraite par financement salarial, la caisse du Régime et ses surplus appartiennent aux personnes participantes du Régime. C'est pour cette raison que le comité de retraite a entamé en 2023 une réflexion sur la modification de la formule de rente afin d'améliorer le crédit de rente accordé pour chaque dollar de cotisation. Actuellement, le taux d'accumulation est de 10 % (chaque 100 \$ de cotisation donne droit à un crédit de rente annuelle de 10 \$).

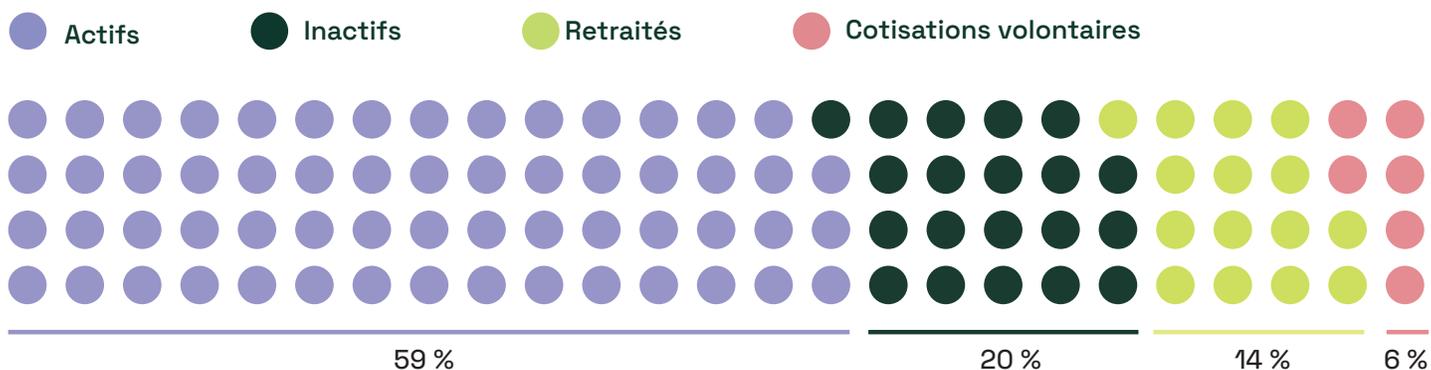
Afin de prendre une décision éclairée qui rencontre toujours la **priorité à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives, le comité de retraite a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe d'actuaire de PBI afin d'évaluer différents scénarios et de tester la solidité de la décision d'améliorer la formule de rente, au même titre qu'il l'avait fait au démarrage du Régime. Les différents scénarios analysés ont démontré la solidité de la caisse, même lors de périodes qui pourraient s'avérer difficiles. Le comité proposera donc, dans un souci d'équité envers les personnes qui ont contribué à ce succès, d'améliorer la formule de rente du Régime afin que toutes les rentes, actuelles et futures, soient améliorées. Comme le prévoit la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et notre politique de financement, une consultation aura lieu en juillet et août 2024 à ce sujet.

PORTRAIT DES ENGAGEMENTS

Encore cette année, l'évaluation actuarielle montre que notre Régime est toujours jeune, puisque 59 % de ses engagements sont envers des personnes participantes actives. Pour le reste, 20 % des engagements sont envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives), tandis que 14 % servent à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires représentent 6 % du total du passif. Malgré la hausse du nombre de personnes retraitées, les proportions sont demeurées sensiblement les mêmes en raison de l'arrivée de plusieurs nouvelles personnes cotisantes.

Graphique 3

Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2023



L'évaluation actuarielle nous apprend également que si une personne participante avait quitté le Régime au 31 décembre 2023, nous lui aurions remboursé 133,4 % de la valeur de sa rente acquise qui, elle, est déterminée en fonction de l'âge de la personne et des taux d'intérêt de la Banque du Canada.

Il est possible de consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2023 sur la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Nos rapports*. Il est également possible de lire le texte de la Politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans la section *Ressources*.

Les rendements de la caisse

DES RENDEMENTS POSITIFS POUR PRESQUE TOUTES LES CLASSES D'ACTIFS

Concrètement, notre caisse de retraite a obtenu un rendement brut de 9,31 % en 2023. Bien que ce rendement soit très bon, il est en deçà des indices de référence de 2,65 %. Cependant, rappelons que notre politique de placement est basée sur une stratégie défensive qui vise à mieux performer que l'indice en période de marché baissier et à moins bien faire lors des années de rendements importants. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 2022 alors que les marchés ont eu des rendements négatifs, notre caisse a surperformé les indices de référence.

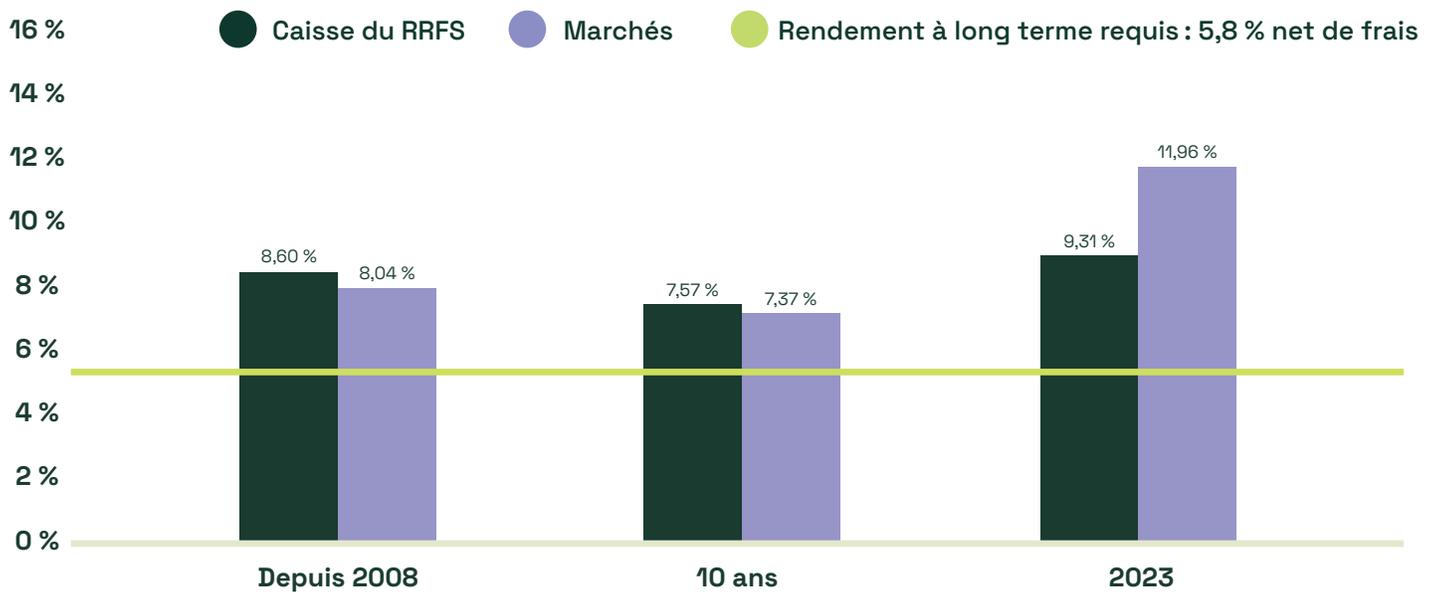
À l'inverse de 2022, ce sont les actions, tant canadiennes qu'étrangères, qui ont le mieux performé avec des rendements respectifs de 14,80 % et 15,16 %. Les revenus fixes ont également obtenu de très bons rendements, tant à court terme (7,43 %) qu'à long terme (9,22 %). Si en 2022, l'immobilier et l'infrastructure ont permis de mieux s'en sortir avec leur performance fortement positive, leurs résultats sont moins intéressants cette année avec un rendement négatif de -4,73 % en immobilier et légèrement positif en infrastructure avec 4,29 %.

LE RENDEMENT HISTORIQUE DE LA CAISSE

Depuis le début du Régime en 2008, notre rendement annualisé s'est élevé à 8,60 %, soit plus que le rendement requis de 5,8 % net de frais. De plus, nous avons ajouté 0,56 % par année par rapport à l'indice de référence (8,04 %). Le graphique suivant illustre cette situation.

Graphique 4

Valeur ajoutée (ou soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime, les 10 dernières années et pour l'année 2023



Le graphique nous montre également que sur un horizon plus court de 10 ans, les performances sont également supérieures au rendement requis avec un rendement moyen de 7,57 %, toujours supérieur à l'indice de 0,20 %.

Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années. Ce tableau donne un aperçu de la volatilité annuelle du rendement ; il est donc important de regarder le rendement moyen sur une longue période, comme le démontre le graphique précédent. Par contre, ce tableau exprime bien notre tendance à généralement moins bien faire que les marchés quand ils montent (2019, 2020 et 2023) et notre résistance quand ils sont faibles ou négatifs (2022).

Tableau 5

Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement et valeur ajoutée de la caisse, 2019 à 2023)

	2023	2022	2021	2020	2019
Caisse	9,31 %	-5,03 %	15,45 %	8,55 %	16,34 %
Portefeuille de référence	11,96 %	-6,33 %	13,51 %	9,34 %	16,65 %
Valeur ajoutée	-2,65 %	1,30 %	1,94 %	-0,79 %	-0,31 %

LES COTISATIONS VOLONTAIRES

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime : 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaut aujourd'hui 255,93 \$. Autrement dit, cet investissement a fructifié de 156 %.

Tableau 7

Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

ANNÉE	RENDEMENT ANNUEL
2008*	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %
2018	-1,10 %
2019	14,62 %
2020	6,79 %
2021	13,16 %
2022	-5,78 %
2023	7,98 %

*La période visée est du 1er octobre au 31 décembre 2008.



Les placements du Régime

LA STRUCTURE DE GESTION DE NOS PLACEMENTS

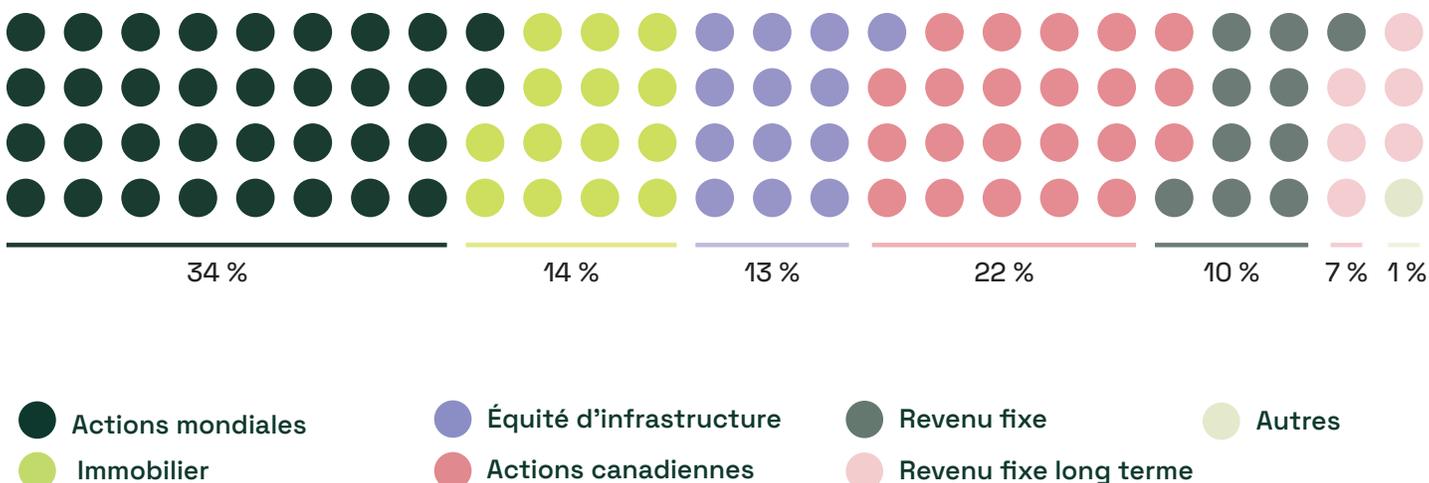
Notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Steve Marcoux et Anabelle Caron y représentent le Régime. Les actifs de la Fiducie globale ont atteint 1 185,9 M\$ à la fin de l'année 2023. Notre participation à la Fiducie nous offre des opportunités de placements et des économies sur les frais de gestion en raison de la taille de ses actifs. De plus, nous travaillons avec des Régimes et des professionnels qui partagent nos valeurs en termes de placements responsables. Au 31 décembre 2023, les actifs du Régime étaient répartis parmi les différentes classes d'actifs de la Fiducie choisies par le comité de retraite, mais également parmi les différents gestionnaires à l'intérieur de chacune des classes d'actifs en accord avec notre stratégie de diversification. Au total, il s'agit de 23 fonds répartis entre 12 gestionnaires.



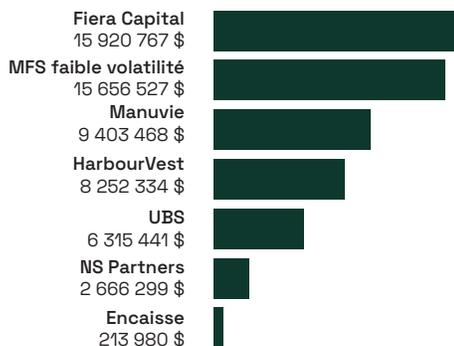
Graphique 5

Répartition des actifs par classe d'actifs au 31 décembre 2023 et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs

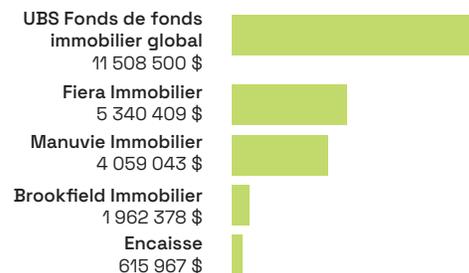
Actifs totaux : 171 260 970 \$



Actions mondiales - 34 % Total : 58,4 M\$



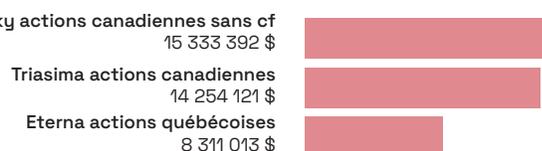
Immobilier - 14 % Total : 23,5 M\$



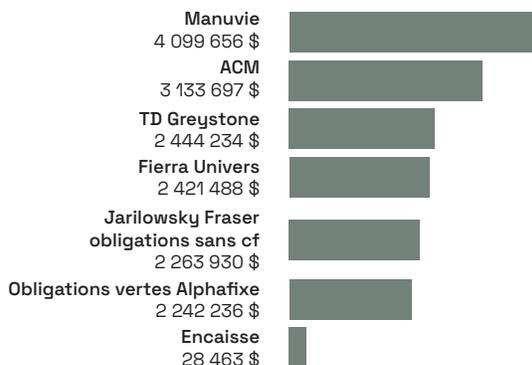
Équité d'infrastructure - 13 % Total : 21,7 M\$



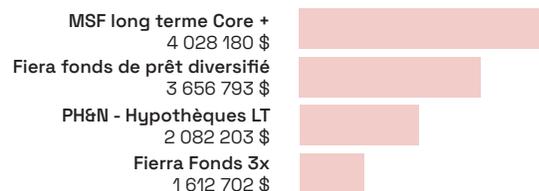
Actions canadiennes - 22 % Total : 37,9 M\$



Revenu fixe - 10 % Total : 16,6 M\$



Revenu fixe long terme - 7 % Total : 11,4 M\$



Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2023, disponible sur notre site Internet, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Il est ainsi possible d'y constater que la diversification des placements se retrouve non seulement selon le nombre de fonds et de gestionnaires, mais également selon les secteurs économiques, les régions, le nombre de titres, les échéances et les cotes de crédit.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE DE GESTION

Le comité de placement de la Fiducie globale suit de près la structure de gestion de la Fiducie, en regard, entre autres, de la performance des gestionnaires sous plusieurs aspects (rendements, stratégie, critères ESG, par exemple), mais également en termes de diversification du portefeuille. C'est pourquoi des changements sont régulièrement apportés à la structure de gestion. Ils visent une amélioration de notre performance, mais aussi une adéquation avec notre stratégie et nos valeurs.

Les changements apportés à la structure de gestion en 2023 ne concernent que les fonds en actions mondiales. D'abord, le comité a mis fin au mandat de Walter Scott dont les rendements étaient décevants et dont l'approche en termes d'empreinte carbone était également en deçà de nos attentes. Ce mandat a été remplacé par le fonds Climatique de Manuvie et le fonds d'actions privées de Harbourvest qui ajoutent une diversification et un rendement historique intéressant. Le comité a également décidé de diminuer la part des fonds accordés à NS Partners en actions



émergentes. Enfin, le mandat de MFS a été divisé en deux avec l'ajout de leur fonds Valeur, puisque nous étions peu investis dans ce type d'approche et qu'elle s'aligne bien avec notre stratégie.

D'autres changements sont à venir en 2024 entre autres la fin du mandat de Manuvie en immobilier, mais un nouveau mandat en actions canadiennes pour remplacer celui de Triasima. Un nouveau fonds sera également ajouté en infrastructure afin de pouvoir continuer d'investir dans cette classe d'actifs.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

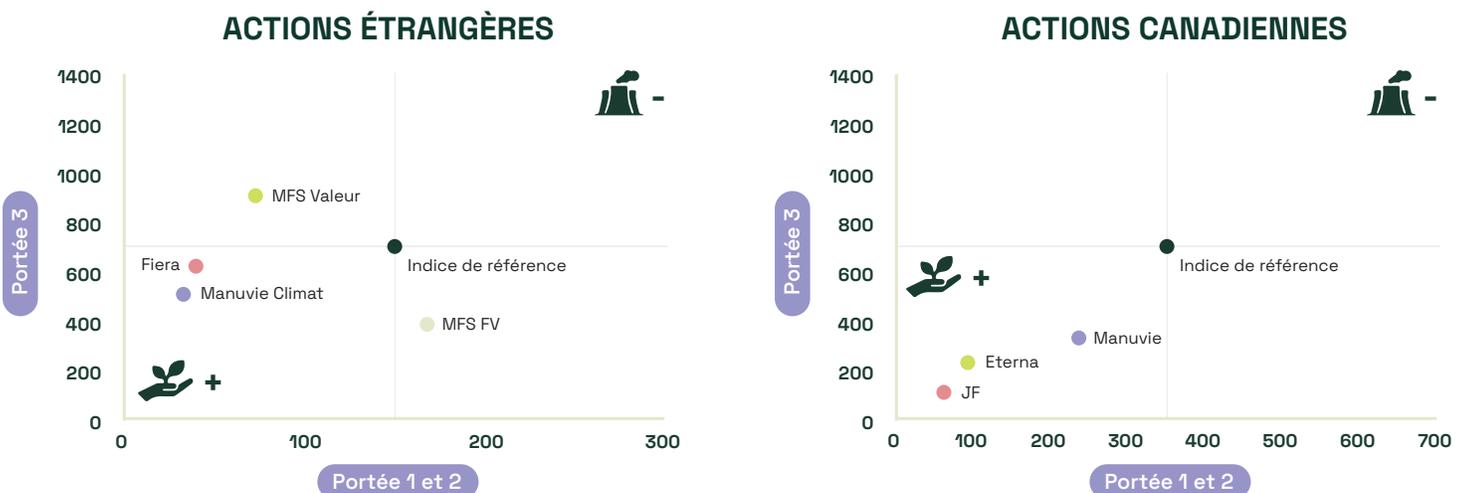
Les gestionnaires et les fonds communs dans lesquels nous sommes investis sont choisis en fonction des critères de gestion et d'investissement énumérés dans notre politique de placements. Ces critères ont été établis en fonction des préoccupations des membres et des valeurs de notre milieu. Puisque cette préoccupation traverse nos choix de fonds et de gestionnaires, les membres de la Fiducie globale ont adopté une politique officielle d'investissement responsable cette année, en sus de la politique de placement. Cette nouvelle politique est remise à tous les gestionnaires qui doivent répondre de ces préoccupations aux membres de la Fiducie. Jusqu'à présent, cette politique audacieuse (très peu de régimes sont aussi avancés en termes d'exigences d'investissement responsable) a été très bien reçue par les différents gestionnaires.

Bien qu'il existe encore peu d'instruments pour évaluer la performance de tous les fonds en matière d'investissements responsables et d'empreinte carbone, les membres de la Fiducie globale se sont dotés d'un outil pour mesurer et comparer les différents fonds détenus par la Fiducie en regard de plusieurs critères d'investissement responsable. Cet outil permet non seulement de questionner les gestionnaires sur leurs pratiques, mais également de mieux choisir les nouveaux fonds disponibles.

Ce nouvel outil a d'ailleurs permis de mesurer avec plus de précision l'empreinte carbone de nos fonds, selon les normes internationales d'émission de Portée 1, 2 et 3 (Scope 1, 2, 3). À titre d'exemple, le graphique 6 illustre l'intensité carbone de notre portefeuille en actions canadiennes et en actions étrangères. Nous pouvons observer, grâce à cette mesure, que nos fonds en actions canadiennes ont une empreinte carbone plus faible que l'indice de référence qui se situe au centre du cadran. Les meilleurs fonds sont ceux qui se situent dans le cadran inférieur gauche, où l'on retrouve d'ailleurs les trois fonds du portefeuille. En actions étrangères, nous constatons qu'un de nos fonds a peu d'émissions de portée 3, mais est au-delà de l'indice pour celles de portées 1 et 2 (MFS Faible volatilité). De plus, le fonds MFS Valeur se comporte bien pour les émissions de portées 1 et 2, mais moins bien pour celles de portée 3. Ces résultats donnent donc des indications au comité de placement pour le suivi après du gestionnaire.

Graphique 6

Intensité carbone (par tonne GHG/M \$ revenus)



LE RÉGIME EN BREF



Les rencontres du comité de retraite en 2023

24 janvier, 13 mars, 25 avril, 31 mai,
12 septembre, 25 octobre, 13 décembre

PRÉSENCES

7 sur 7	Francine Grégoire
6 sur 7	Moustapha Gueye
6,5 sur 7	Johanne Nasstrom
1 sur 2	Régis Audet (jusqu'en mars 2023)
7 sur 7	Nathalie Roberge
7 sur 7	Maureen Watt
6 sur 7	Nathalie Babin
6 sur 7	Marie Leahey
7 sur 7	Lise Gervais
3 sur 5	Nathalie Lachance (jusqu'en septembre 2023)
7 sur 7	Steve Marcoux
7 sur 7	Catherine L'Heureux-Savoie
2 sur 5	Ramon Carrasco Espinosa (à partir d'avril 2023)
1 sur 2	Élène Sauvageau (à partir d'octobre 2023)
7 sur 7	Normand Vachon

Les rencontres du comité exécutif en 2023

18 janvier, 1er mars, 13 avril, 17 mai,
19 octobre, 28 novembre

PRÉSENCES

5 sur 6	Marie Leahey
6 sur 6	Steve Marcoux
6 sur 6	Lise Gervais
6 sur 6	Nathalie Roberge



Les membres actuels du comité de retraite

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES ACTIVES

(5 + 1 sans droit de vote)

Maureen Watt

Centre justice et foi

Nathalie Roberge

Centre d'action bénévole de Granby

Moustapha Gueye

Chantier de l'économie sociale

Nathalie Babin

Centr'elles, comité d'action des femmes d'Avignon

Catherine L'Heureux-Savoie

ACEF de l'Est

Élène Sauvageau (sdv)

Maison d'hébergement l'Envolée

MEMBRES REPRÉSENTANT LES GROUPES

(4)

Johanne Nasstrom

Table régionale des organismes communautaires
et bénévoles de la Montérégie

Lise Gervais

Centre de lecture et d'écriture

Steve Marcoux

Centre de formation populaire

Marie Leahey

SORIF

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES INACTIVES

(1 + 1 sans droit de vote)

Francine Grégoire

L'Enjeu : cap sur l'emploi

Ramón Carrasco Espinoza (sdv)

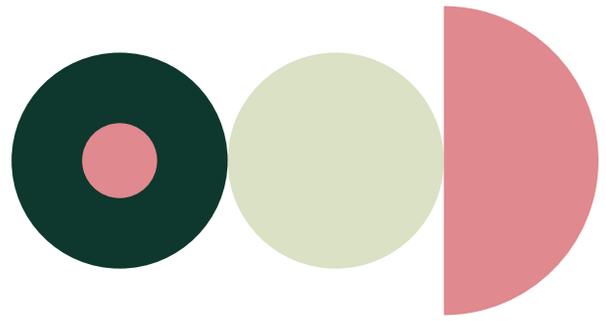
Centre d'appui aux communautés immigrantes
de Bordeaux-Cartierville (CACI)

MEMBRE INDÉPENDANT

(1)

Normand Vachon

FICA, CFA



Les formations

L'année 2023 a été marquée par un déploiement important du Régime, facilité par le support de la subvention prévue dans le cadre du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC). Les présentations offertes aux groupes sont maintenant appuyées par de nouveaux outils promotionnels à notre image ainsi que par des documents d'accompagnements qui vulgarisent bien notre fonctionnement tout en mettant en valeur nos particularités.

De précieuses collaborations avec des regroupements de plusieurs régions nous ont permis d'offrir des présentations de groupes en Chaudière-Appalaches, en Estrie, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans le Nord-du-Québec. Dans la majorité des cas, nous avons aussi partagé la parole avec la formatrice de l'AACOCQ, ce qui permettait aux groupes d'en apprendre davantage sur ces deux aspects importants des conditions de travail. Lors de ces séjours, nous en avons profité pour rencontrer plusieurs groupes en présentiel, principalement des organismes déjà membres du Régime.

En effet, une des stratégies pour souligner les 15 ans du Régime a été de débiter une tournée des groupes membres afin de rencontrer les équipes de travail et leur présenter notre formation « Mon fonds de pension, un outil pour moi! » Cette formation de base, dédiée aux équipes de travail, permet de revenir sur le fonctionnement du Régime, d'en apprendre plus sur nos options et de poser toutes les questions souhaitées. Une invitation particulière a été envoyée à nos 200 groupes fondateurs. Nous les remercions de leur réponse positive!

Nous avons aussi offert quelques formations sur mesure pour répondre à des besoins spécifiques et notre coordonnatrice générale, Anabelle Caron, a également été invitée à faire deux conférences; une dans le cadre de la semaine nationale de l'ACA et une à l'occasion du Séminaire sur la retraite et les assurances de la FTQ.

Les personnes responsables de l'administration du Régime dans les groupes ont été encore plus nombreuses cette année à participer à une de nos formations administratives, que ce soit celles dédiées au facteur d'équivalence ou bien les formations administratives, niveau 1 ou 2. Ces formations sont très utiles, tant pour les nouveaux groupes que les nouvelles personnes qui prennent en charge la gestion du Régime dans leur organisation.

Toutes ces formations sont offertes par l'équipe du secrétariat. Cependant, cette année, nous avons pu compter sur la disponibilité d'une autre formatrice, Marie Leahey, une rentière du Régime, pour les formations aux équipes de travail. Merci Marie!

FORMATIONS OFFERTES EN 2023

Présentation d'ensemble du Régime	107
Préparation à la retraite	4
Mon fonds de pension un outil pour moi	57
Formations administratives	24
Formations sur mesure	10
Total	202



Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

NOMBRE	1025 (1 080 en juin 2024)
TAILLE	1 à 165 personnes salariées – Moyenne par groupe : 8
RÉGIONS	17 régions administratives
Taux moyen de la cotisation patronale	4,0 %

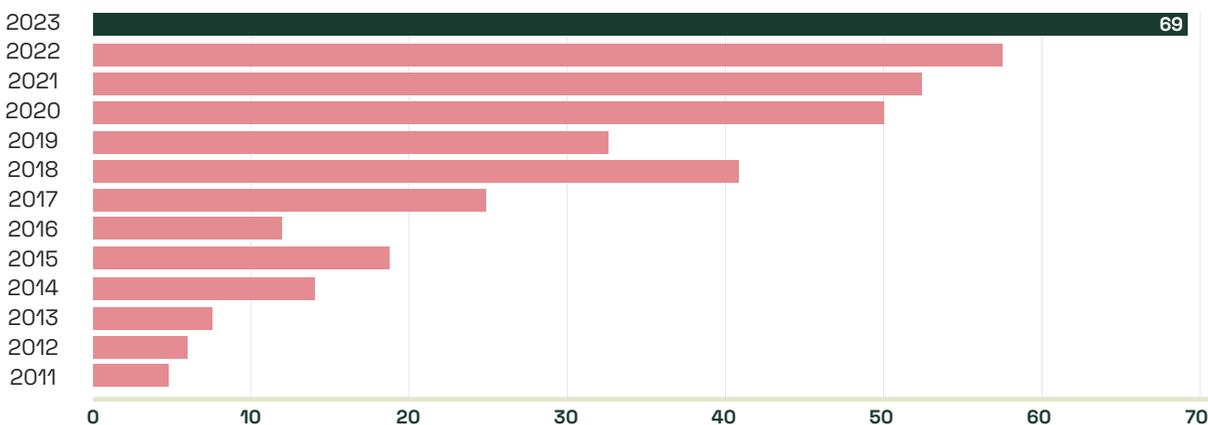
PERSONNES PARTICIPANTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

NOMBRE	13 585 (14 513 en juin 2024)
ÂGE MOYEN DES PERSONNES ACTIVES	42,8 ans
ÂGE MOYEN DES PERSONNES INACTIVES	42,5 ans
GENRE (PERSONNES ACTIVES)	84 % femmes – 16 % hommes
Salaire de base MÉDIAN	47 100 \$
Taux moyen de la cotisation salariale	2,8 %

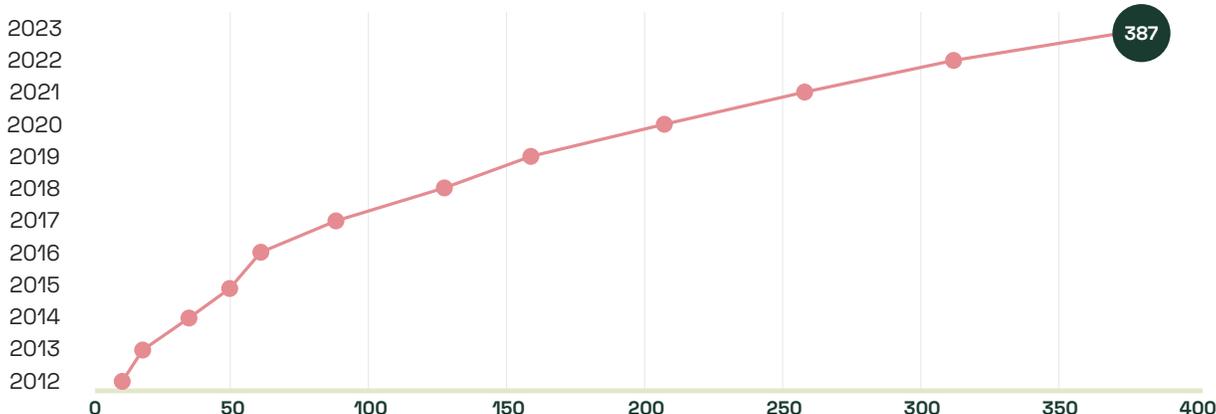
Graphique 7 et 8

Personnes retraitées au 31 décembre 2023

NOUVELLES PERSONNES RETRAITÉES PAR ANNÉE



NOMBRE DE PERSONNES RETRAITÉES



**TOTAL DES PERSONNES RETRAITÉES
ET BÉNÉFICIAIRES**

387

(419 au 30 juin 2024)

GENRE

305

femmes

82

hommes

ÂGE MOYEN AU DÉPART À LA RETRAITE

66,6 ANS

ÂGE MOYEN À LA FIN DE L'ANNÉE

70,5 ANS

RENTE ANNUELLE MOYENNE* : 3 432 \$

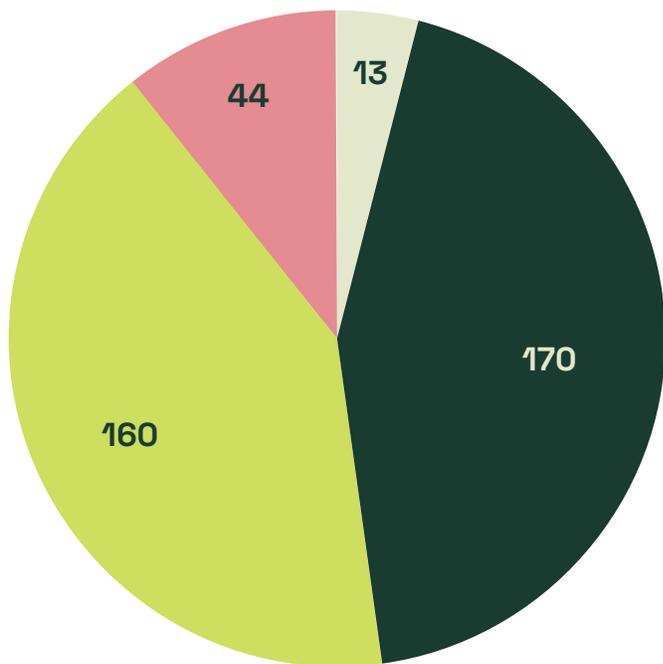
FEMMES : 3 514 \$

HOMMES : 3 128 \$

*La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres facteurs sont les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.

Graphique 9

**Ventilation des personnes retraitées
et bénéficiaires par groupe d'âge
au 31 décembre 2023**



Graphique 10

**Ratio du nombre de personnes participantes
par personnes retraitées et bénéficiaires**





Merci à nos partenaires





Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Espace Michel Lizée - 2415, rue Montgomery,
Montréal (Québec) H2K 2S2

(514) 878-4473 | 1-888-978-4473

www.regimeretraite.ca | facebook.com/regimeretraite